

INSPECTION PEDAGOGIQUE DE
MATHÉMATIQUES

N° 02-2016/VR/IP/VR

Affaire suivie par : M VINCENT
RICOMET

Tél. : (00689) 40 47 84 18

Mél : vincent.ricomet@ac-polynesie.pf

Rue Edouard Anne
BP 1632
98713 PAPEETE
TAHITI
POLYNESIE FRANCAISE

Papeete, 31 août 2016

M Vincent Ricomet, Inspecteur d'Académie Inspecteur
Pédagogique Régional de Mathématiques,
M Teva Laroche
Chargé de Mission d'Inspection

A Madame, Monsieur
Professeur de mathématiques et de
mathématiques/sciences

Tout d'abord, nous vous souhaitons à tous une très bonne année scolaire 2016-2017, avec une pensée particulière pour les nouveaux collègues que nous accueillons, cette année, en Polynésie Française auxquels nous adressons tous nos vœux de bienvenue.

Parmi eux, des professeurs stagiaires embrassent une nouvelle carrière professionnelle, exigeante, mais si riche en épanouissement personnel, nous leur adressons tous nos vœux de réussite. Par ailleurs, nous tenons à remercier particulièrement les collègues qui ont accepté d'être tuteurs pour les accompagner dans leur prise de fonction.

Nous tenons à remercier également tous les enseignants qui ont répondu présents pour assurer le bon déroulement des examens, plus spécifiquement ceux qui se sont investis dans les commissions d'experts, de barème ou de coordination.

Tout au long de l'année, certaines informations vous parviendront par courrier électronique sur l'adresse académique suivante : « prenom.nom@ac-polynesie.pf ». Nous vous invitons donc à consulter très régulièrement votre courriel professionnel.

Nous publions également régulièrement de nombreuses informations et ressources, intéressantes pour l'enseignement des mathématiques et l'utilisation des nouvelles technologies, sur le site académique disciplinaire <http://math.pf>.

Cette rentrée est marquée par la mise en œuvre des nouveaux programmes des cycles 3 et 4. Pour vous accompagner, des stages ciblés sur des thématiques spécifiques et/ou des réunions d'équipes visant à échanger sur les problématiques locales seront organisés tout au long de cette année.

1. L'enseignement des mathématiques

Que ce soit au collège ou au lycée, l'enseignement des mathématiques vise, en respectant le degré de maturité des élèves du premier degré au supérieur, à développer les compétences fondamentales suivantes:

- Chercher.
- Modéliser.
- Représenter.
- Raisonner
- Calculer.
- Communiquer.

Nous rappelons notre attachement aux priorités suivantes :

- la mise en place d'une **progression concertée** au sein de l'équipe de mathématique où les points forts du programme sont abordés *progressivement* tout au long de l'année, de manière à permettre aux élèves de *réinvestir régulièrement* leurs compétences. En effet, celle-ci doit être l'**expression d'une réelle programmation des apprentissages**.
- Au sein de la classe, la pratique pédagogique est d'autant plus efficace qu'elle est variée pour répondre aux besoins de formation des élèves. Plus particulièrement, nous citerons :
 - Le recours régulier à la résolution de problèmes, le plus souvent ouverts, tant pour introduire certaines notions que pour consolider des connaissances permet ainsi de donner du sens au travail mathématique.
 - La pratique régulière des différentes formes de calcul et tout particulièrement du calcul mental, comprenant chaque semaine plusieurs temps d'entraînement favorisant le développement des automatismes des élèves.
 - L'apprentissage du raisonnement sous toutes ses formes ainsi que son expression notamment à l'oral.
 - La place de l'écrit en mathématiques dans les travaux de recherche, les devoirs préparés à la maison ainsi que dans les écrits de référence qui contribuent à institutionnaliser le savoir.
 - La mise en œuvre de processus de différenciation en classe que ce soit en accompagnement personnalisé mais aussi lors de séances choisies.

- L'utilisation régulière des outils numériques dans l'enseignement des mathématiques, conformément aux programmes, pour l'enseignement de l'algorithmique, mais aussi de la géométrie ou lors de toute autre activité pédagogique.
- L'évaluation des élèves se doit d'être positive et bienveillante. Ainsi, il convient d'indiquer explicitement ce qui est attendu de l'élève, puis de lui restituer un bilan de ses réussites, de ses erreurs pour lui donner les moyens de progresser et résoudre ses difficultés scolaires. En aucun cas, il ne s'agit d'abaisser le niveau d'exigence correspondant aux prescriptions des programmes d'enseignement. Ainsi, l'évaluation doit s'intégrer dans une démarche de formation, et pas uniquement apparaître comme une mesure ponctuelle d'un niveau attendu. La démarche doit permettre à l'élève de se sentir valorisé dans ce qu'il sait faire mais aussi encouragé pour prendre confiance en ses capacités dans une dynamique de progrès. L'évaluation s'inscrit comme une composante de la programmation des apprentissages et non pas comme la finalité d'une séquence. Pour être le plus cohérent possible, ce processus se doit être réfléchi et partagé par l'équipe pédagogique disciplinaire qui le met en œuvre.

Spécificités pour le collège

Les programmes du collège publiés au BO spécial n°6 du 28 août 2008 sont disponibles sur Eduscol : <http://eduscol.education.fr/> et sur le site <http://math.pf>

Ces programmes mettent en évidence les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture dont l'acquisition est, selon la loi, une priorité de l'enseignement au collège. Sa maîtrise est une condition indispensable à toute poursuite d'étude.

L'épreuve du DNB change, cependant l'épreuve de mathématiques dans sa forme et dans ses objectifs reste inchangée. Depuis la session 2013, l'épreuve de mathématiques comprend un plus grand nombre d'exercices (6 à 10) conçus de façon indépendante dont au moins l'un d'entre eux est une tâche complexe, de type problème.

Pour vous accompagner dans la mise en œuvre du programme et du socle commun, vous trouverez sur Eduscol et sur le site académique de nombreux documents ressources ainsi que des outils pour l'évaluation des compétences que nous vous encourageons à utiliser. Des journées de formation pour accompagner la réforme du collège seront mises en place à partir du mois de novembre. Tous les enseignants de collège seront invités à y participer.

Spécificités pour le lycée

Un nouvel enseignement d'exploration « Informatique et Création Numérique » (ICN) est proposé en classe de seconde générale et technologique ainsi qu'une option facultative ICN en première.

Pour les autres classes du lycée, les programmes ne sont pas modifiés. Ils sont accessibles sur Eduscol ainsi que les documents ressources qui les accompagnent : <http://eduscol.education.fr/>. Parmi ceux-ci, vous trouverez plus particulièrement les ressources pour la classe de terminale générale et technologique, qui renouvellent les thématiques et les questionnements abordés en classe. Deux versions sont proposées pour chacun des exercices à savoir une « évaluation classique » et une « évaluation avec prise d'initiative ».

Spécificités pour le lycée professionnel

La [circulaire n°2016-055](#) du 29 mars 2016 rappelle que tous les moyens d'action permettant aux jeunes de réussir leur entrée dans la voie professionnelle devront être mis en œuvre à la rentrée 2016.

Il s'agira en particulier d'« Alléger la pression certificative sur l'année de seconde pour rendre plus de temps aux apprentissages du jeune ». *Il sera donc mis fin, à partir de l'année 2016-2017, à toute évaluation certificative en classe de seconde (CCF) professionnelle.*

L'arrêté du 11 juillet 2016 précise les nouvelles modalités pour le passage des épreuves de la certification de niveau V à partir de la session 2018:

- Si la spécialité ne comporte que des mathématiques: Le CCF comporte une situation d'évaluation en mathématiques. Elle doit être organisée en première professionnelle.
- Si la spécialité comporte des sciences physiques et chimiques: Le CCF comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en physique-chimie. Elles doivent être organisées en première professionnelle.

Pour les classes de lycée professionnel, en dehors des troisièmes prépa-pro les programmes ne sont pas modifiés. Ils sont consultables sur le site Eduscol ainsi que sur le site math.pf.

Dans la continuité des années précédentes, le plan de formation et les ressources sur le site académique vous accompagne dans la mise en œuvre de la formation des élèves aux compétences de mathématiques/sciences.

3. Tata'U'poo , Matha ara et Olympiades de mathématiques:

Nous félicitons tout particulièrement les enseignants qui ont engagé et accompagné leurs élèves dans les épreuves du Tata'U'poo, du Matha ara et des Olympiades. Il faut souligner la bonne qualité globale des copies ainsi qu'une participation record.

L'Inspection Pédagogique de mathématiques souligne l'intérêt et la motivation suscitées chez les élèves pour une épreuve qui valorise des compétences de recherche, d'initiative ou de calcul mental.

Nous tenons également à saluer l'investissement remarquable des équipes conceptrices des sujets et à remercier les chefs d'établissement qui, par leur action, participent au bon déroulement et au succès de ces dispositifs.

Il faut garder cette dynamique qui permet à nos élèves de valoriser leurs compétences en faisant des mathématiques autrement, et les encourager à participer encore plus nombreux cette année.

Les groupes qui s'occupent de ces dispositifs ne sont pas des groupes fermés et toute personne qui souhaite s'y investir est la bienvenue, il suffit de candidater à : vincent.ricomet@ac-poitiers.fr.

4. Inspections en classe

Lors d'une inspection, nous souhaitons pouvoir disposer **en début de séance** des documents suivants :

- La progression / programmation de l'année en cours ;
- La fiche de préparation de la séance ;
- La fiche d'inspection jointe avec l'avis d'inspection ;
- Une édition du cahier de textes, les textes des évaluations données depuis le début de l'année ;
- Des copies d'élèves ;
- Les moyennes des élèves à la date de l'inspection ;
- Tout autre document que vous jugerez bon de nous communiquer.

5. Formation continue :

STAGE À CANDIDATURE INDIVIDUELLE (Mathématiques)	
16A0410211	Algorithmique et programmation avec Scratch.
16A0410090	L'enseignement des mathématiques par le jeu.
16A0410096	L'algorithmique au Cycle 4.
16A0410239	Préparation à l'agrégation interne.
16A0410240	Préparation au CAPES interne.
16A0410242	Évaluation des compétences mathématiques en BTS.

Nous vous engageons donc vivement à vous inscrire aux offres de formation qui sont présentées dans le PAF que vous retrouverez à l'adresse suivante : <https://si1d.ac-polynesie.pf/arena/>

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 26 septembre 2016.

Pour finir, nous tenons à saluer les collègues qui se sont investis en tant que formateurs dans tous les dispositifs de formation que nous avons menés l'an passé. A ce titre, toute personne qui souhaiterait y participer en tant que formateur cette année scolaire peut nous contacter pour faire acte de candidature à l'adresse suivante: vincent.ricomet@ac-polynesie.pf

En vous assurant de notre volonté d'écoute et d'accompagnement, nous souhaitons à tous une très bonne année scolaire.

M Vincent RICOMET, IA-IPR de mathématiques,

